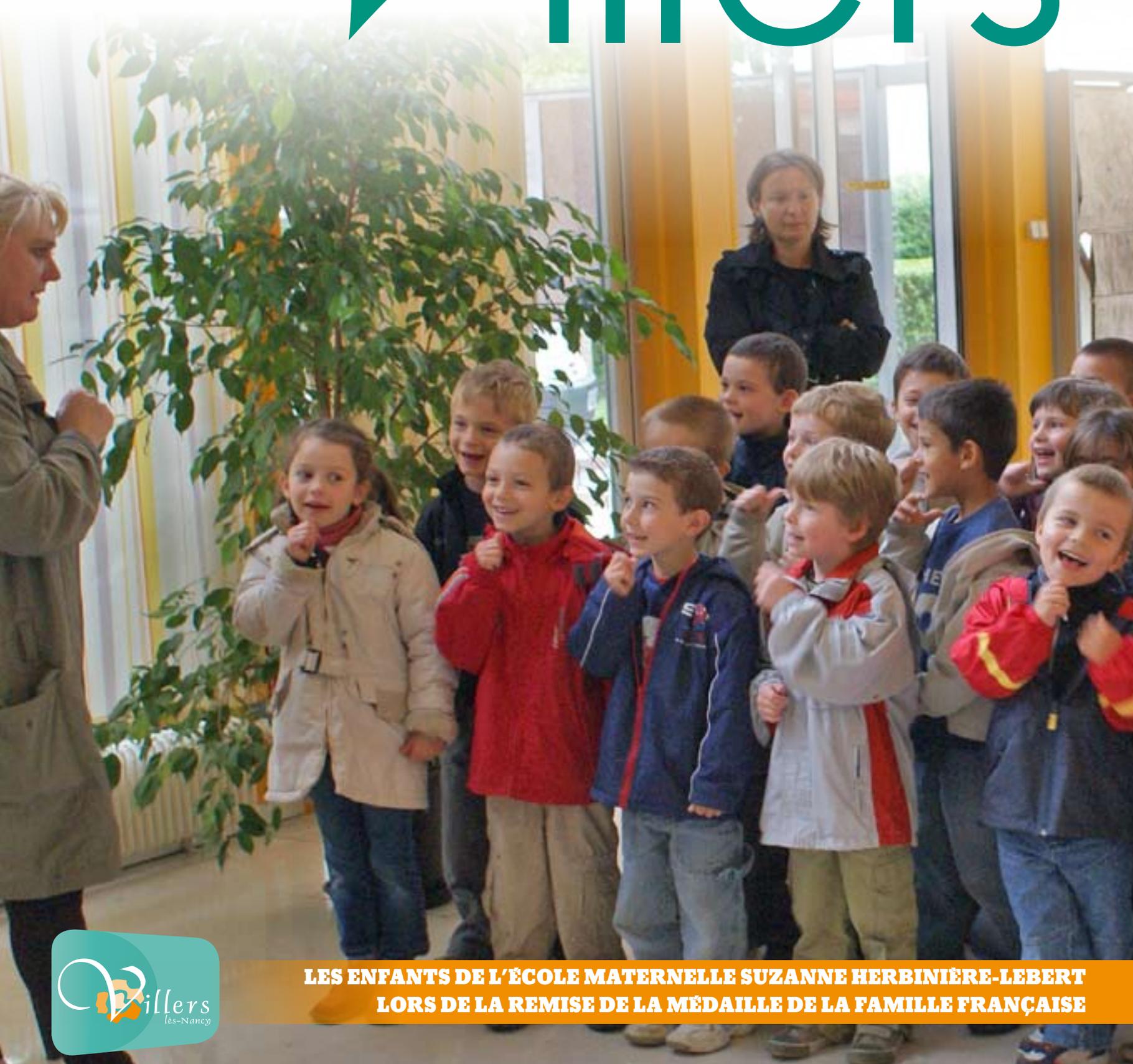


Jun 2008

n° 26

Willers



**LES ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE SUZANNE HERBINIÈRE-LEBERT
LORS DE LA REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE**

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES DE LORRAINE : SATISFECIT ACCORDÉ À UN PROJET COHÉRENT

La Chambre régionale des comptes de Lorraine (CRC) a réalisé en 2007 le contrôle juridictionnel des comptes et l'examen de la gestion de notre commune. Cette procédure, classique dans la vie d'une collectivité territoriale, intervient au moins une fois par mandat. Le contrôle juridictionnel a porté sur les exercices 2002 à 2006 et jusqu'à la mi-2007 pour l'examen de la gestion de la collectivité. Ce rapport, dont les observations définitives ont été rendues début décembre 2007, met en avant la cohérence des choix budgétaires effectués avec le projet développé par la municipalité. Il ne pouvait être présenté publiquement avant ce numéro pour deux raisons : d'une part, la période électorale en interdisait toute communication et d'autre part, un débat préalable en Conseil municipal, qui a eu lieu le 16 juin, était nécessaire. Villers Nouvelles a rencontré Pascal Jacquemin pour lui demander d'en tirer ses conclusions.



VN : Concernant les dépenses, que dit la CRC ?

PJ : Les magistrats ont souligné l'effort de gestion accompli. Ils ont noté une stabilité des charges à caractère général, mais surtout un accroissement important, presque 50 %, des subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé et aux associations. Pour les dépenses d'investissement, la CRC a noté que la commune avait dû « consentir un effort important pour renouveler certains équipements devenus obsolètes ainsi que pour assurer le gros entretien de son parc immobilier ». J'ajouterai à cette constatation, les nouveaux équipements dont la commune s'est dotée, le nouveau cimetière dont la première tranche a été achevée ou les équipements sportifs, nouveaux courts de tennis ou terrain de foot synthétique. Le mandat qui s'annonce verra d'autres équipements s'ajouter comme le boulodrome couvert.

VN : les charges de personnel représentent environ 60 % des dépenses de fonctionnement de la ville. La CRC trouve-t-elle cela choquant ?

PJ : Je ne le pense pas. Elle a noté leur augmentation tout en faisant deux constats : d'une part, l'effectif des agents titulaires n'a pratiquement pas varié entre 2001 et 2006. Il n'a augmenté que de 5 unités, dont 3 créations de poste à la Police municipale et 2 dans les foyers qui venaient compenser la suppression d'une prestation extérieure. D'autre part, l'augmentation du nombre des agents non titulaires, de 82 à 115, s'explique par l'obligation légale faite aux

communes de prévoir un nombre suffisant d'agents pour encadrer les enfants pendant les activités périscolaires et le CLSH. On peut d'ailleurs noter que le nombre d'enfants bénéficiant de ces services s'est considérablement accru. Maintenant, je m'interroge fortement sur les conséquences des projets du gouvernement, notamment en ce qui concerne le service minimum dans les écoles. Cela va sûrement nous obliger à augmenter encore le nombre d'agents non titulaires, entraînant de nouvelles charges pour le budget communal.

VN : Quel est l'avis de la CRC sur les recettes ?

PJ : Il est sans équivoque. La CRC a établi que l'ensemble des recettes de fonctionnement a peu progressé depuis 2002 ! Ce qui ne nous a pas empêché de créer de nouveaux services pour les Villarois ! La CRC note que les taux d'imposition des trois taxes, sur lesquelles nous avons compétence, ont varié de 7 % entre 2002 et 2006. Mais elle remarque aussi que l'augmentation de leur produit provient surtout de l'évolution des bases taxables, sur laquelle la commune n'a pas prise... Personnellement, j'ajouterai que l'évolution des dotations de l'Etat sur cette période n'est que de 5,56 %, alors que l'inflation s'établit à 9,12 %, et que celle des dotations de la Communauté urbaine n'est que de 0,29 % !

VN : la CRC a aussi abordé dans son rapport la question des logements sociaux. Que conclut-elle à ce sujet ?

PJ : Elle fait le constat que je fais depuis mon arrivée à la tête de la municipalité et contre lequel j'essaie de lutter par tous les moyens : nous avons un déficit de logements sociaux d'environ 200 unités, qui grève les ressources de la commune de manière importante. Rendez-vous compte que la somme prélevée en 2007 sur nos ressources fiscales aurait presque permis de couvrir les travaux de reprise d'étanchéité nécessaires au Centre du Placieux !

La CRC note que le déficit s'est réduit, légèrement, entre 2002 et 2007, mais elle conclut sur la difficulté que nous aurons de respecter les objectifs de la loi SRU, d'autant que la seule véritable possibilité de création de logements repose sur une ouverture à l'urbanisation d'une partie du Plateau de Brabois.

La CRC a aussi fait apparaître dans son rapport notre impossibilité de maîtriser complètement ce dossier :

« La commune n'est ni propriétaire ni aménageur du site du plateau de Villers », la clarté de nos objectifs : « [elle] affirme sa volonté de réaliser les objectifs imposés par la loi SRU en terme de logements sociaux » et la méthode que nous avons engagée : « Face à certaines réticences exprimées à propos de l'urbanisation du plateau, elle a engagé une série de réunions d'informations et de travail avec les associations de riverains, à la suite de la découverte d'une espèce botanique protégée. Il a été demandé à la SOLOREM de faire effectuer une étude environnementale complète afin de pouvoir poursuivre le débat. ».

Ce sera un des points importants que nous aurons à traiter, tous ensemble, élus et habitants, dans les années à venir et j'espère que le bon sens saura l'emporter. Je me battraï dans cette optique, soyez-en certains.

VN : En conclusion, que reprenez-vous de ce rapport ?

PJ : 2 de ses mots : **transparence et rigueur !**

Transparence, selon une première remarque des magistrats ayant mené l'étude aboutissant au rapport final. Selon eux, « les informations demandées ont été fournies sous forme particulièrement précise et complète ». Cette remarque démontre notre souci de collaborer avec les magistrats dans un esprit de totale transparence et de sérieux, à l'inverse de ce qui a pu se produire dans notre ville par le passé. Elle est à mettre au crédit des élus, mais aussi de l'ensemble des agents de la ville dont le travail est ainsi salué.

Rigueur, selon leur deuxième remarque : « en l'état actuel des choses, le choix fait par la commune de ne pas alourdir la pression fiscale locale semble compatible avec sa situation financière conditionnée notamment par un investissement mesuré et une réelle rigueur de gestion ».

Plusieurs éléments peuvent être retenus :

- d'une part, le fait que des magistrats aux compétences spécifiques reconnaissent que la pression fiscale à Villers n'a pas été alourdie pendant la mandature précédente
- d'autre part, que mon équipe a fait preuve d'une réelle rigueur dans la gestion de la commune. Le budget 2008, qui est par ailleurs présenté dans ce numéro, en est une nouvelle illustration.

En cette veille de grandes vacances, ce numéro de Villers Nouvelles sera largement consacré aux chiffres.

Des chiffres avec la présentation du budget primitif 2008 de la commune, voté par le Conseil Municipal le 8 avril dernier.

Ce budget s'inscrit comme ses prédécesseurs dans un projet global de solidarité dans tous les domaines, tel que l'équipe municipale conduit depuis 2001. Il s'inscrit également dans l'optique générale de rationaliser au maximum les dépenses de fonctionnement, qui augmenteront de 3,49 % par rapport à 2007.

Des chiffres avec la publication du rapport, positif, de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Lorraine sur la gestion de la commune de Villers de 2002 à 2006. Les magistrats de la CRC ont ainsi mis en avant la cohérence des choix budgétaires avec le projet développé par la municipalité. Ils ont également souligné la rigueur de la gestion de la commune.

La nouvelle organisation scolaire dans le quartier de Clairlieu, qui sera mise en place à la rentrée prochaine, est abordée.

Les anciens de Villers sont à l'honneur dans ce numéro avec un « Pleins feux » sur les centenaires de notre commune. Les plus jeunes ne sont pas oubliés : ils trouveront dans ces pages le programme d'été du PAJ.

Nous reviendrons sur le voyage de la délégation villaroise à Oerlinghausen, qui s'est déroulé début mai, dans le cadre de la commémoration du 20^e anniversaire du jumelage entre nos deux villes.

Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pu s'y rendre, un article est consacré à l'exposition du sculpteur Jean-No, qui vient de s'achever à la Galerie du Château de M^{me} de Graffigny.

A la veille des Jeux Olympiques de Pékin, toute l'équipe municipale souhaite bonne chance à Laurent Cadot, qui travaille à Villers et a été sélectionné dans l'équipe nationale d'aviron. Villers Nouvelles le rencontrera prochainement.

Bonne lecture et bonnes vacances,



Le Maire
Pascal Jacquemin
Conseiller régional

SOMMAIRE



JEUNESSE JEUNESSE JEUNESSE

Le PAJ tient la forme !

Après le succès de son deuxième Festi'Paj, malgré le temps maussade, l'équipe du Pôle actions jeunesse propose un programme d'été 2008 avec des activités variées pour les jeunes villarois.

La 2^e édition du Festi'PAJ, s'est déroulée dans le parc du château M^{me} de Graffigny, avec pour objectif de présenter les activités du PAJ dans les domaines de la culture, des loisirs et des sports. Le PAJ avait sollicité d'autres associations villaroises (le COS Volley-ball,

le VTT Fun-Club, le COS Athlétisme et Costumes et Traditions de Lorraine) pour tenir un stand ou proposer des animations.

Si l'après-midi a commencé sous un temps relativement clément, les caprices de la météo ont un peu gâché la fête qui s'est toutefois terminée en musique avec les groupes *Histrion* et « *Mademoiselle II* ». Mais les organisateurs, Michel Ernewein, président de l'Association socio-culturelle et Manuel Gunthfreund, le directeur du PAJ et son équipe l'ont promis, l'année prochaine, le beau temps sera commandé.



PROGRAMME D'ÉTÉ DU PAJ POUR LES 11-18 ANS

A la date de bouclage de ce numéro, l'intégralité du programme n'est pas encore connue. Pour avoir tous les détails et les dates finales, rendez-vous sur le blog du PAJ :

<http://paj-villers.over-blog.org>

■ Chantier/séjour pour les 11-13 ans

Au Clos de Malpré à Senones (88). Hébergement en chalet.

Activités sportives, de loisir, visites... Le chantier (obligatoire) se déroule à Villers la 1^{ère} semaine de juillet et le séjour du 15 au 17 juillet

■ Chantier/séjour pour les 14-18 ans

À la Maison Lorraine de la Spéléologie à Lisle en Rigault (55)

Initiation à la spéléologie encadrée par un professionnel. Activités de loisir.

Le chantier (obligatoire) se déroule à Villers la 1^{ère} semaine de juillet et le séjour du 22 au 25 juillet.

■ Sortie spéléologie

le 10 juillet après-midi

2 euros/personne. Inscription obligatoire, places limitées.

■ Sortie kayak

le 25 juillet après-midi

5 euros/personne. Inscription obligatoire, places limitées

■ Stage d'Arts du Cirque

le 22 et 23 juillet de 14h à 17h

5 euros/personne le stage. Inscription obligatoire, places limitées.

Mais aussi : multisports, stage de danse contemporaine, stage de danse hip-hop, sortie piscine, sortie Thermapolis, sortie Walligator, soirée Bowling, animations jeux, tournois de ping-pong

REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

La ville de Villers-lès-Nancy a mis à l'honneur trois mamans méritantes le 7 juin dernier. Retour sur une sympathique cérémonie, illuminée par les enfants de la maternelle Suzanne Herbinère-Lebert qui ont ravi l'assistance par leurs chansons.



M^{me} Madeleine Dierguertner, M. et M^{me} Khadija Kattan et M^{me} Bernadette Bruder lors de la remise des médailles.

La médaille de la famille française, qui existe depuis 1920, est l'occasion d'honorer une fois par an ces femmes qui ont fait et font encore le métier le plus difficile au monde, même s'il est très beau, celui d'élever des enfants. Elle nous rappelle le choix courageux et difficile, mais aussi gratifiant, d'élever une famille nombreuse, fait par des femmes qui se sont particulièrement distinguées dans cette voie, en élevant dignement leurs enfants, parfois contre vents et marées.

Après avoir accueilli les mamans et leurs familles, Pascal Jacquemin a rappelé l'engagement quotidien de la ville de Villers pour les familles en proposant des solutions de gardes aux parents qui travaillent ou qui sont en recherche d'emploi, en offrant aux enfants des activités périscolaires variées, en multipliant des aires de jeux, en leur offrant un enseignement scolaire digne de ce nom et en tenant compte de leurs avis et suggestions lors du Conseil municipal d'enfants. Il a aussi souligné que ce sont ces actions qui ont permis à Villers de recevoir en 2006 le label de l'UNICEF « Ville amie des enfants ».

Les enfants de l'école maternelle Suzanne Herbinère-Lebert, accompagnés de M^{lle} Kreit, leur institutrice et M^{lle} Moncel, l'agent municipal qui l'assiste, ont ensuite interprété deux chansons avec leur cœur et leurs mains ! Un petit cadeau a été remis à chacun des enfants pour les remercier de leur présence et de leur sagesse.

Puis Pascal Jacquemin, Christelle Crespin et Libérthé Bastian ont remis, en présence des familles et des nombreux élus présents, les fleurs, diplômes et surtout médailles :

- la médaille d'argent à M^{me} Khadija Kattan, dont c'était en même temps l'anniversaire, maman de six enfants de 8 à 19 ans. M^{me} Kattan fait partie de l'Association ADU au centre social Jolibois, et est l'épouse d'un villarois connu pour son génie inventif, Bakkour Kattan, qui est vice-président de l'Association des Inventeurs de la Lorraine et titulaire de plusieurs médailles au concours Lépine.
- La médaille de bronze à M^{me} Bernadette Bruder, maman de quatre enfants, de 37 à 45 ans, qui lui ont donné 10 petits-enfants qui ont entre 12 mois et 20 ans. M^{me} Bruder est bien connue des familles villaroises car elle a été assistante maternelle pendant près de 22 ans. En plus de ses propres enfants, elle a gardé pendant toute sa carrière 38 enfants.
- La médaille de bronze à M^{me} Madeleine Dierguertner, maman de 5 enfants, de 13 à 28 ans. Elle fait également partie de ces familles villaroises qui sont des piliers de notre communauté, car elle est auxiliaire de vie depuis 9 ans à domicile et aux foyers Paul Adam et Le Clair-lieu et son mari Dominique est un des animateurs du COS Football.

À toutes, Villers Nouvelles présente ses félicitations sincères !

PLEINS FEUX

UN TEMPS QUE LES MOINS DE CENT ANS NE PEUVENT PAS CONNAÎTRE !

Villers Nouvelles rend hommage à une habitante de Villers, exceptionnelle à bien des égards : par son âge bien sûr, 100 ans (et demi !), par sa fidélité à la ville qui l'a vue naître et grandir, par sa joie de vivre jamais démentie. Cette Villaroise, que beaucoup connaissent pour avoir dansé, chanté, voyagé avec elle, c'est Suzanne Hamon, qui nous a reçus pour nous raconter un siècle villarois !

Suzanne Hamon est née le 9 janvier 1908, à Villers-lès-Nancy, « en face de chez les Chatellus, en dessous de l'ancien lavoir ». Sa jeunesse est le reflet de son époque : l'école, « de filles » précise-t-elle, à 6 ans dans la classe de M^{me} Bachelery (malgré ses 100 ans, difficile de mettre en défaut sa mémoire !) où elle apprend à écrire avec un porte-plume et un encrier, le certificat d'études à 11 ans, puis l'arrêt de la scolarité parce « qu'on n'avait pas les moyens d'aller à la grande école », les frères et les sœurs dont il faut s'occuper, et l'apprentissage du métier de couturière à partir de 14 ans, rue du Sergent Blandan, puis rue de Mon Désert à Nancy.

Après il y eut « La belle jardinière », place du Marché à Nancy, jusqu'en 1938 dont elle fut licenciée parce qu'elle était la dernière arrivée.

Puis ce sera, après son mariage, le temps de la famille pour élever 3 enfants, Michèle qui vit maintenant à Montpellier, Jean-Claude, né en 1947 et toujours villarois, et enfin Gérard, né en 1951 qui vit à Perpignan, qui lui auront donné 6 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants âgés de 9 mois à 12 ans. Le temps aussi de travailler en tant que couturière indépendante, et de s'occuper de son jardin et de son petit « élevage », des poules, des lapins (et même des moutons !), tout cela rue Albert 1^{er} à Villers.

Après le décès de son mari en 1966, une autre étape de la vie de Suzanne Hamon s'ouvre : celle des voyages, qui la mèneront en Europe et même au Canada, qu'elle découvrira avec sa fille à l'âge de 80 ans, prenant pour la première fois l'avion ! Elle y était « comme dans un fauteuil, n'ayant même pas eu mal aux oreilles ! ». Et même avec quelques problèmes de vision, elle continue à voyager : pour ses 99 ans, ses enfants l'ont emmenée au Mont Saint-Michel dont elle a vaillamment monté les marches !

Le souvenir des guerres

Parmi ses nombreux souvenirs, il y a des moments graves comme les deux guerres mondiales. La première, celle de 1914-1918, c'est enfant qu'elle l'a traversée. Elle se souvient de sa mère qui pleurerait... de son père qui mobilisé, pourra, grâce à l'intervention du grand-père de Suzanne qui fit valoir qu'il était père de 4 enfants, revenir à Villers et travailler aux usines Solvay à Maxéville. De cette période, elle se souvient aussi des « petits coucous » qui se posaient au plateau de Brabois.

La deuxième guerre mondiale est aussi associée à de nombreux souvenirs : celui de son mariage, en novembre 1939. Son mari, normand d'origine, faisait son service militaire à Villers et avait eu 3 jours de



**PASCAL JACQUEMIN OFFRE A SUZANNE HAMON
LES CADEAUX DE LA MUNICIPALITÉ POUR SES 100 ANS**

permission. La naissance de sa fille bien sûr en 1940. Et la libération de Villers par les FFI : cachée dans une cave, c'est au son des cloches des églises de la ville qu'elle l'a vécue. Puis, le retour de son mari, dernier prisonnier de guerre villarois à revenir d'Allemagne.

Un siècle de progrès

Depuis sa naissance, Suzanne Hamon a été le témoin de nombreux changements. Elle n'oublie pas de rappeler qu'enfant, il n'y avait chez ses parents, ni eau courante, ni électricité. Elle se souvient de l'évolution de Villers, qu'elle a vu se développer, « depuis le boulevard de Baudricourt jusqu'à la forêt de Haye ». Elle peut vous raconter le « grand fossé » dans lequel coulait de l'eau des sources du plateau, qui partait de Rémicourt pour traverser tout le village et qu'on franchissait par un pont situé du côté de l'église Saint-Fiacre. Elle peut aussi parler de la construction de Clairlieu, mais aussi des fermes et de la maison du garde-forestier.

Et si vous lui demandez quelle est l'invention qui l'a le plus marqué, c'est sans hésiter qu'elle répond. Bien sûr, il y a le téléphone mais « ça devient embêtant, on vous téléphone même quand vous mangez » ; bien sûr, il y a la télévision qu'elle aime bien regarder, jamais le matin, l'après-midi, pas la peine de lui téléphoner pendant ses feuilletons ! Mais ce qu'elle retient, c'est la machine à laver dont elle ne pourrait plus se passer !

Cependant, elle regrette des habitudes simples : « les gens sont distants, ils ne se parlent plus ». Elle se rappelle des « couarails » spontanés l'été, parce

que tout le monde se connaissait : « s'il faisait beau, alors on sortait les chaises et on discutait ! ». Heureusement il y a l'association Regards, dont elle est la doyenne, pour retrouver cette convivialité qu'elle aime tant, ainsi que les courses qu'elle fait avec son fils, pour rencontrer des connaissances.

Le secret de Suzanne

Mais finalement quel est le secret de Suzanne Hamon ?

- Est-ce le fait de ne jamais avoir fumé ? Elle a bien essayé une fois, mais sans plaisir particulier.
- Est-ce la moitié du verre de vin « du vin pas trop cher, mais pas de la piquette ! », qu'elle boit tous les jours à midi ?
- Est-ce son humour ? Si vous lui demandez comment elle explique son âge et sa forme, sa réponse est « le bon Dieu ne me veut pas... et le Diable encore moins ! »
- Est-ce le fait d'aimer la musique ? Il y a 2 ans, au mariage de son petit-fils, elle a fait 2 valses et pour la fête de ses 100 ans à la salle Déruet, c'est en chansons qu'elle a remercié les 98 personnes qui étaient là pour elle.

Non, rien de tout cela.

En fait, son secret, c'est « qu'il n'y a pas de secret ! ». Simplement, essayer de « toujours garder un bon moral et ne pas faire d'excès en rien ». Une belle leçon de vie à méditer que Suzanne Hamon nous donne là !

FUSION DES ÉCOLES DE CLAIRLIEU : DANS L'INTÉRÊT DES ENFANTS

Depuis 2006, les rentrées scolaires à Villers-lès-Nancy sont des moments critiques. Le vieillissement de la population villaroise, la politique nationale décidée par le Gouvernement de réduction brutale du nombre de fonctionnaires, ont conduit à plusieurs fermetures de classes dans les différentes écoles de la ville. Dès septembre 2007, la municipalité s'était mobilisée et surveillait de près la question des effectifs scolaires, avec des prévisions inquiétantes concernant les écoles de Clairlieu.

Depuis 2004, un débat sur une éventuelle fusion des maternelles des groupes scolaires Pagnol et Camus, avait vu le jour, au cours des conseils d'écoles et de diverses réunions. Il n'échappait en effet à aucun des acteurs du système éducatif, enseignants et parents d'élèves, que la démographie sur Clairlieu montrait, comme dans le reste de la ville, un vieillissement de la population et par conséquent une baisse du nombre d'enfants scolarisés. D'autre part, malgré les demandes régulières de la municipalité, l'Education nationale refusait - et refuse toujours - de tenir compte de cette spécificité villaroise qu'est l'accueil des enfants à partir de 2 ans, grâce à la mise à disposition des ATSEM, du personnel communal spécialement formé.

Les rentrées 2006 et 2007 ont été les premières alertes : chacune des deux écoles maternelles a vu une de ses classes fermer. Et qui dit fermeture de classe en maternelle dit fermeture potentielle de classe en primaire lors des rentrées suivantes.

Consciente de cette situation, la municipalité élue en 2001, avait fait distribuer un questionnaire fin 2007 pour recueillir les avis des parents et ainsi guider ses choix. Ce questionnaire proposait une piste intéressante pour assurer un maintien de la situation des écoles, l'organisation par cycles scolaires.

La période électorale du 1^{er} trimestre 2008 a bloqué toute évolution du dossier. Gérant les affaires courantes, la municipalité a essayé, sans succès, d'obtenir de l'Inspection académique des informations sur d'éventuels retraits de postes, afin que la nouvelle équipe municipale qui allait être désignée ait en main tous les éléments pour prendre des décisions.

Le 19 mars, quelques jours après sa réélection en tant que Maire, une des premières actions de Pascal Jacquemin a été d'écrire à l'Inspecteur d'Académie pour lui proposer la solution des cycles scolaires. Moins d'une semaine plus tard, cette hypothèse était balayée par l'Education nationale qui lui refusait son agrément, et qui annonçait peu après, la suppression de deux classes supplémentaires au moins dans les écoles de Clairlieu, une à la maternelle Camus et une à la Primaire Pagnol, plus une éventuelle suppression à la maternelle Pagnol.

Dans le même temps, les services de l'Inspection académique faisaient savoir au Maire que d'autres retraits étaient prévisibles pour les deux rentrées suivantes, en 2009 et 2010. Des rencontres entre le Maire, M^{me} Maudinas, adjointe déléguée à l'Education et Messieurs Bisson-Vaivre, Inspecteur d'Académie, et Bastien, Inspecteur de l'Education nationale, n'ont pas permis d'infléchir la position de l'Education nationale qui recommandait la fusion des groupes scolaires.

Une réunion publique, un groupe de travail, des contacts nombreux

Le 28 avril, la Mairie a organisé une réunion publique au Centre Jean Savine pour discuter avec les parents d'élèves des deux écoles de la situation, en présence de Monsieur Bastien, Inspecteur de la circonscription, représentant Monsieur Bisson-Vaivre.

Les débats furent animés mais les personnes réellement concernées par la question ont montré une volonté claire de faire avancer la situation d'une manière constructive. Au cours de cette réunion,

M. Bastien a exposé une proposition de dernière minute : en cas de fusion dès la rentrée 2008 des groupes scolaires, l'Education nationale était prête à geler les postes pendant 3 ans, c'est-à-dire, les maintenir à leur niveau de la rentrée 2008 jusqu'à la rentrée 2011.



Cette proposition a été jugée particulièrement favorable tant par les élus présents que les parents d'élèves et enseignants, car elle permet de recréer une certaine stabilité, propice à la mise en place d'un projet éducatif cohérent. Toutefois, avant de prendre une décision, le Maire a demandé à Monsieur Bastien une confirmation écrite de cette proposition. Les conséquences d'une éventuelle fusion ont été mises en lumière, notamment sur les déplacements des enfants, et le Maire a pris l'engagement de leur trouver une solution si la fusion était retenue.

A l'issue de la réunion, des parents d'élèves des deux écoles se sont proposés pour créer un groupe de travail et réfléchir ensemble aux conséquences de cette proposition.

M^{me} Maudinas les a réunis le 5 mai à cet effet. Elle leur a présenté des projections réalisées par le service Education sur la base des renseignements communiqués par l'Education nationale concernant les suppressions potentielles de classes jusqu'en 2010 (cf tableau page suivante) :

M^{me} Maudinas a ensuite expliqué que si la fusion était décidée, elle se ferait dans les locaux de l'école Camus, qui présente seule les capacités physiques d'accueillir toutes les classes. Puis elle a informé les parents de la possibilité de la mise en place d'un service de ramassage scolaire par bus entre les 2 écoles, le matin et le soir ainsi qu'à midi pour les enfants ne fréquentant pas la restauration scolaire.

PASCAL JACQUEMIN, DANIELLE MAUDINAS, FRANÇOIS BASTIEN



ÉDUCATION ÉDUCATION ÉDUCATION

ÉVOLUTION DES CLASSES PAR ÉCOLE POUR LES 3 PROCHAINES RENTRÉES

	SANS FUSION				AVEC FUSION	
	Camus		Pagnol		Maternelle	Primaire
	Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire		
2008	1	4	5	5	9	4
2009	0	3	5	4	9	4
2010	?	?	?	?	9	4

Elle a ensuite présenté les avantages de la fusion :

- bien sûr, le gel des postes,
- un meilleur travail pédagogique : moins de cours double, un travail transversal et différencié de l'équipe enseignante, une harmonisation des projets pédagogiques,
- une « méridienne » de midi plus agréable pour les enfants qui fréquentent la restauration scolaire : la suppression des transports entre les deux écoles à midi donnerait plus de temps pour réaliser les activités et permettrait une reprise plus efficace des cours l'après-midi pour des enfants qui seraient moins fatigués.

Une discussion s'est ensuite engagée à l'issue de laquelle un tour de table a permis un positionnement individuel de chacun.

M^{me} Maudinas a ensuite rapporté au Maire, afin qu'il puisse prendre la décision finale après cette importante phase de concertation, les conclusions du groupe de travail :

- fusion immédiate selon les parents d'élèves de l'école Camus et certains parents de Pagnol,
- moratoire d'un an mais une fusion à terme pour les autres parents de Pagnol (sauf un qui proposait d'attendre que les fermetures de classes permettent une fusion à Pagnol).

La fusion à Camus, pour redonner un avenir scolaire aux enfants de Clairlieu

Durant toute cette période, nombreux ont été les citoyens de Villers-lès-Nancy à avoir contacté la Mairie, par téléphone, par courrier postal, par mail pour exposer leur point de vue et proposer leurs solutions. Des rendez-vous directs ont eu lieu entre les personnes concernées et le Maire ou ses adjoints.

C'est sur ces bases, et avec la confirmation par courrier officiel de Monsieur l'Inspecteur d'académie du gel des postes et à partir des conclusions du groupe de travail, que le Maire a pris la décision de faire procéder à une fusion immédiate des deux groupes scolaires sur le site de l'école Camus.

Comme il l'a écrit dans un courrier qui a été remis à tous les parents d'élèves de Clairlieu, ce n'est pas de « gaieté de cœur » qu'il a pris cette décision, mais pour « insuffler de la vitalité à l'avenir éducatif des enfants, éviter le risque d'une pédagogie limitée, offrir de nouveau la possibilité d'avoir des classes à niveau unique avec un nombre d'élèves par classe, environ 20 en 2010 », peu courant maintenant dans le contexte de réduction du nombre d'enseignants.

La municipalité s'est aussi engagée sur des points précis afin de faciliter la transition vers la nouvelle organisation scolaire à Clairlieu (voir encart ci-dessous).

Les services de la Mairie sont maintenant mobilisés pour effectuer la fusion dans les meilleures conditions : des rencontres régulières ont lieu depuis la prise de décision avec tous les acteurs de la vie éducative pour régler les problèmes de sécurité, de logistique, de travaux... à ce titre, un programme exceptionnel de rénovation de l'école Camus va être lancé dès cet été pour réaliser les aménagements réclamés par les enseignants.

Quant aux espaces libérés à l'école Pagnol, une nouvelle phase de concertation s'engagera avant la fin de l'année civile pour faire émerger les meilleures solutions d'utilisation des bâtiments en tenant compte des besoins des acteurs locaux et des souhaits des riverains.

Si la décision de fusionner les groupes scolaires n'a pas été facile à prendre, elle est maintenant tout à fait assumée par la municipalité qui mettra tous ses moyens à disposition afin qu'elle soit une pleine réussite. La mobilisation des parents et des enseignants dans les deux écoles a en tout cas été un élément remarquable de cette situation, qu'il faut souligner, montrant bien que l'engagement de chacun pour le bien commun est encore possible.

LES ENGAGEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ

- Création d'un service de transport scolaire entre Pagnol et Camus :
 - de Pagnol vers Camus à 8 h 25 et 13 h 25 pour les enfants ne fréquentant pas la restauration scolaire,
 - de Camus vers Pagnol à 11 h 30 (pour les enfants ne fréquentant pas la restauration scolaire) et à 16 h 30,
- Mise en place d'une activité périscolaire dans chaque groupe scolaire comme actuellement avec accueil des enfants dès 7 h 30 le matin et jusque 18 h 00 le soir,
- Sécurisation des traversées de l'avenue Paul Muller avec présence d'un agent municipal au carrefour Paul Muller / Saint Bernard
- Demande à la Connex et au Grand Nancy d'une étude sur les trajets des bus
- Soutien à l'organisation d'un événement festif à l'école Camus pour que tous les élèves puissent faire connaissance et découvrir leur nouvel établissement scolaire
- Détermination d'un nouveau nom pour le groupe scolaire fusionné en concertation avec les parents



DERNIÈRE RÉUNION DE TRAVAIL ENTRE PARENTS, ÉLUS ET AGENTS DE LA VILLE - 4 JUIN 2008

ALBUM ALBUM ALBUM



**1. 28 mars 2008
Défilé du Carnaval des écoles**

**2. 20 avril 2008
Réunion publique « Artère Gaz »**

**3. 23 avril 2008 - Réception des
joueurs de l'Open Stanislas**

**4. 20 avril 2008 - Cerf-volant aux
couleurs de la ville réalisé par Est Air**

**5. 24 mai 2008 - Journée citoyenne
et 30^e anniversaire du blason**

**6. 31 mai 2008 - Loto du Cos Villers
athlétisme**

ALBUM ALBUM ALBUM



7



10



8



9



11

7. 01 juin 2008 - Finale districale de football des poussins
8. 17 mai 2008 - Journée de l'athlétisme des écoles

9. 17 mai 2008 - 20^e anniversaire du Placieux
10. 31 mai 2008 - Gala de gym

11. 23 mai 2008 - Journée du Jardin pédagogique au Château M^{me} de Graffigny

Jean-No de retour à Villers

Les mois de mai et juin ont été illuminés par la présence de Jean-No à la galerie M^{me} de Graffigny, pour une exposition au succès remarquable.

Aux côtés de sculptures figuratives représentant des guerriers Masai et de toiles récentes, inspirées par « les vents des sables », Jean-No a exposé des sculptures en acier spécialement créées pour cette exposition. Se laissant guider par la forme des pièces d'acier qu'il assemble, Jean-No a créé des formes abstraites qui illustrent à leur manière le thème de la spontanéité.

Jean-No, jeune sculpteur de 36 ans installé à Avrainville (54) sculpte et peint depuis une quinzaine d'années, et avoue une passion pour l'acier et l'Afrique, continent où il se rend régulièrement et où il puise une grande inspiration. Il a fait partie des artistes qui ont participé l'été dernier à la manifestation Villers d'Art, pendant laquelle des œuvres monumentales étaient installées dans le parc du château.



Sculptures d'été

Jusque fin août, la galerie M^{me} de Graffigny accueillera deux sculpteurs renommés Gé Pellini et Emmanuel Perrin.

Gé. Pellini, artiste sculpteur est né le 18 septembre 1966 à Nancy.

Il sculpte en taille directe ses marbres et autres pierres. Pour lui, c'est en taillant la pierre qu'il découvre son esprit, sa propre mesure. Ses mains sculptent et unissent sa pensée à la matière.

C'est l'acte même de l'artiste sculpteur face à un matériau dont la connaissance ne s'apprend que lentement, et réserve toujours un inattendu qu'il faudra résoudre sans pouvoir jamais rien ajouter, par seul retranchement.

D'après Gé. Pellini, « il faut tailler et non blesser la pierre, trouver la solution devant l'apparition d'une veine ou d'une imperfection non prévue. Je dois lutter avec la pierre, la caresser, la polir, savoir avec angoisse comme avec exultation, faire surgir le projet que je porte en moi. »

De lui, le critique Alain Tenenbaum écrit « Refusant de se laisser enfermer dans une mode, un genre ou une école – fut-elle de Nancy – Gé. Pellini taille sa route d'homme libre à l'écoute d'une époque dont il s'avère pourtant bien délicat d'appréhender la complexité dans toute son ampleur... ».



« il Toro » Gé. Pellini

Quant à Emmanuel Perrin, il est maintenant bien connu pour l'exposition « Transhumances » qui a investi, début avril, le jardin du Luxembourg à Paris.

Ce vosgien, qui a fait ses études d'arts plastiques à Strasbourg, est tout à la fois sculpteur, plasticien et réalisateur de films d'animation en pâte à modeler. Il nous présente une nouvelle race, ses p'tits gars.

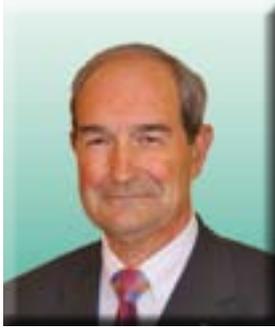
Tout d'abord un Adam puis une Ève, et viennent ensuite une multitude de personnages... leurs enfants. Tous pareils, mais tous différents, le plus souvent nus comme des vers. Ils viennent peupler l'espace pour fonder un nouvel Eden. Ils peuplent Enfer et Paradis, se développent dans un jardin des délices, fruit de sa création.

Qu'elles soient de terre, de verre, de papier, les créatures d'Emmanuel Perrin naissent d'un geste ludique, prétexte sans doute à créer un monde bien à lui, sa force de créateur !



« Les p'tits gars » E. Perrin

BUDGET BUDGET BUDGET BUDGET



Le budget primitif a été voté par le Conseil municipal le 8 avril 2008. La municipalité sortante avait fait le choix de ne pas le faire avant les élections, afin de ne pas imposer de contraintes à la nouvelle municipalité élue début mars, comme cela avait été fait en 2001, où nous avons dû travailler la première année de notre mandat en fonction de choix effectués par une équipe municipale désavouée.

Ce budget s'inscrit dans une optique générale de rationalisation maximum des dépenses de fonctionnement, pour dégager une épargne nette, qui permet ensuite la mise en œuvre des investissements nécessaires sans être obligé de recourir de manière importante à l'emprunt. Il reflète aussi le projet global défendu par l'équipe municipale que les villarois ont conforté lors des dernières élections municipales, un projet de solidarité entre tous les habitants de la commune.

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent globalement de 3,49 % par rapport à 2007. Parmi celles-ci, le soutien aux associations villaroises augmente, cette année, de 8,78 % par rapport à 2007. C'est là un effort important qui montre l'attachement et la reconnaissance de la municipalité face à l'important travail réalisé par ces acteurs essentiels de la vie villaroise.

Les recettes de fonctionnement augmentent de 0,97 % par rapport à celles réellement réalisées en 2007. La stagnation de deux ressources importantes, les dotations et participations de l'Etat d'une part, l'attribution de compensation et la dotation de solidarité urbaine en provenance de la Communauté urbaine du Grand Nancy d'autre part, nous conduit à augmenter les taux d'impositions communaux.

Malgré cette augmentation de 1 %, comme en 2007, Villers-lès-Nancy reste une des communes les moins imposées, par rapport à l'ensemble des villes de Meurthe-et-Moselle dont la population est comprise entre 10.000 et 20.000 habitants (seule Pont-à-Mousson est moins imposée).

Au 1^{er} janvier 2008, l'endettement de la commune était de 389,33 euros par habitant. Il faut savoir qu'au niveau national, l'endettement moyen pour les villes de plus de 10.000 habitants était de 880 euros. Ces chiffres montrent bien la gestion rigoureuse des deniers publics

communaux qui est conduite par l'équipe municipale.

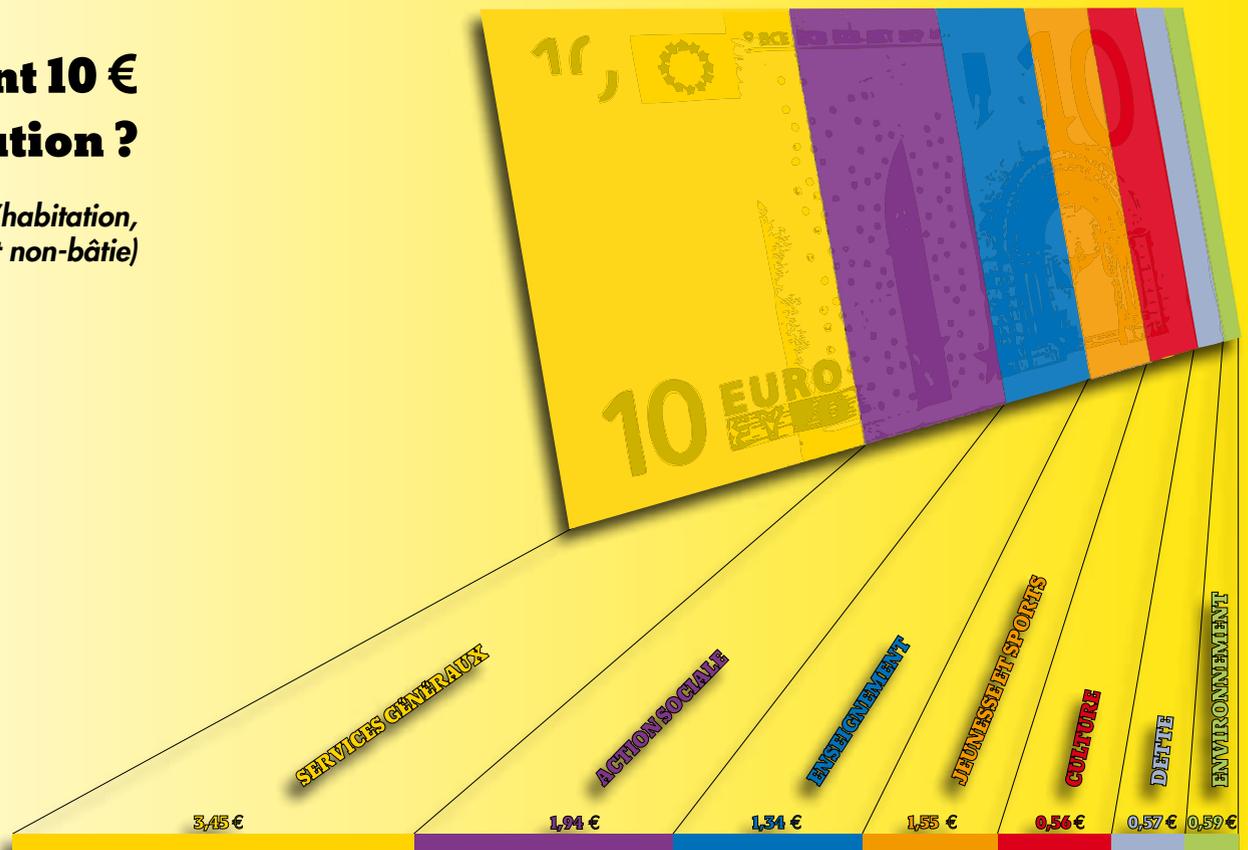
Le programme d'investissement pour les équipements s'élève à 1.552.553 euros. Il comprend, en plus de la poursuite des travaux de modernisation et de mise aux normes du patrimoine communal, des actions majeures comme la construction du boulodrome couvert ou la deuxième tranche du nouveau cimetière municipal.

Je remercie l'ensemble des services de la ville et les élus, anciens ou nouveaux, pour le travail sérieux et précis qui a été effectué pour les habitants de Villers-lès-Nancy. Ils sauront, j'en suis sûr, apprécier la volonté d'œuvrer pour le bien commun et les efforts de chacun des acteurs impliqués pour y arriver.

Claude Keiflin
1^{er} adjoint au Maire
délégué aux Finances et à la Programmation

Que deviennent 10 € de contribution ?

(taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non-bâtie)



BUDGET

BUDGET

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux. Le niveau de dépense par habitant s'établit à 710,75 euros, soit une légère progression de 40 € par rapport à 2006. Il reste inférieur à la moyenne nationale des villes entre 10.000 et 20.000 habitants.

Le budget global de fonctionnement 2008 n'augmente que de 0,10 % par rapport au budget primitif de 2007, démontrant ainsi la gestion rigoureuse des fonds publics communaux.

Les charges à caractère général comprennent :

- Les achats stockés (fournitures et petit équipement), qui représentent 173,68 euros par habitant,
- Les achats non stockés, principalement les matières premières (eau, électricité, chauffage...). Les travaux effectués sur les chaufferies municipales et la politique d'économies d'énergie permettent de contenir ce poste malgré la forte augmentation du coût des ressources énergétiques,
- Les services extérieurs qui regroupent les prestations de services et les impôts et taxes qui regroupent les cotisations à caractère obligatoire. Ces deux postes augmentent du fait de la réglementation imposée par l'Etat aux communes,

- Les charges de personnel, qui représentent 61,8 % des dépenses augmentent à cause de mesures nationales, telles que les revalorisations de salaire et l'augmentation des cotisations patronales,
- Les autres charges de gestion courante comprennent notamment les subventions aux associations qui augmentent de presque 9 %. Elles sont également impactées par la décision de l'Etat d'imposer aux communes de financer les écoles privées,
- Les charges financières restent stables,
- Enfin, les charges exceptionnelles et imprévues sont comme leur libellé l'indique relativement imprévisibles.

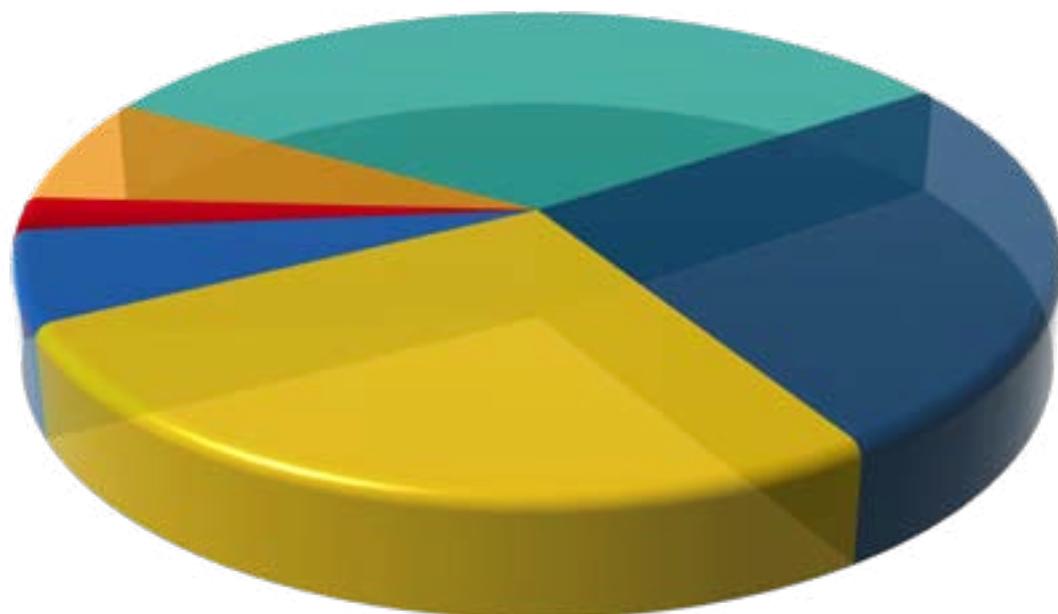
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont en augmentation de 1,76 % par rapport aux recettes prévisionnelles de 2007. Par rapport aux recettes réelles, elles n'augmentent que de 0,97 %.

L'attribution de compensation versée par la Communauté urbaine du Grand Nancy, qui correspond au transfert de la taxe professionnelle, est reconduite pour le même montant pour la deuxième année consécutive.

Ainsi, la commune touchera la même somme (2.525.000 euros) en 2008, comme en 2006 et en 2007, bien que de nouveaux établissements industriels et commerciaux se soient implantés sur Villers-lès-Nancy depuis.

Les compensations de l'Etat au titre de la taxe professionnelle continuent à diminuer encore sensiblement (-7,33 %).



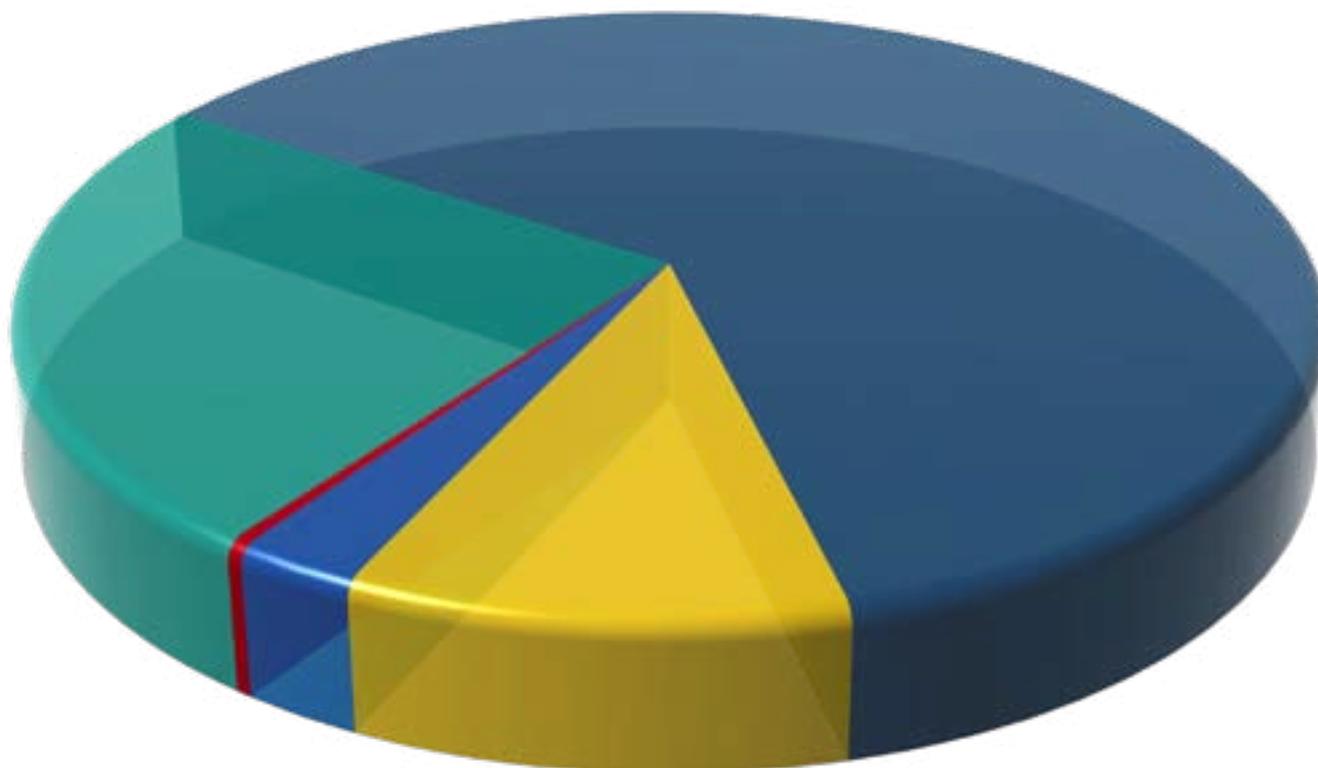
- Fiscalité locale
3 339 270 €
- Produit des services
825 278 €
- Remboursement d'assurance
250 000 €
- Autres produits de gestion
711 500 €
- Dotations et participations
3 045 862 €
- Dotations intercommunales
2 928 500 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET

BUDGET

BUDGET



- Charges de personnel
7 040 000 €
- Autres charges de gestion courante
1 220 600 €
- Charges financières
310 500 €
- Charges exceptionnelles et imprévues
43 020 €
- Charges à caractère général
2 785 640 €

Compte-tenu de l'extinction d'un emprunt en 2007, la ville pourra mobiliser cette année un emprunt pour financer les investissements 2008 sans accroître la charge de la dette. Le taux d'endettement par habitant est passé de 421 euros par habitant en 2006 à 389 euros en 2007.



- Affectation du résultat
880 248 €
- Autofinancement
685 181 €
- Autres
501 554 €
- Emprunt
509 472 €
- Subventions
127 000 €
- FCTVA
181 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENTS

BUDGET



- Sports et Jeunesse
577 750 €
- Techniques
370 010 €
- Communication et Administration générale
8 070 €
- Culture
124 200 €
- Éducation
115 535 €
- Informatique
33 280 €
- Petite enfance
49 610 €
- Solidarité - Population
294 098 €

Les Principaux projets :



Boulodrome Couvert :
380 K€



2° tranche du nouveau cimetière :
100 K€



City-stade :
65 K€



Étude sur l'accessibilité :
40 K€



Étanchéité du Placieux :
31 K€



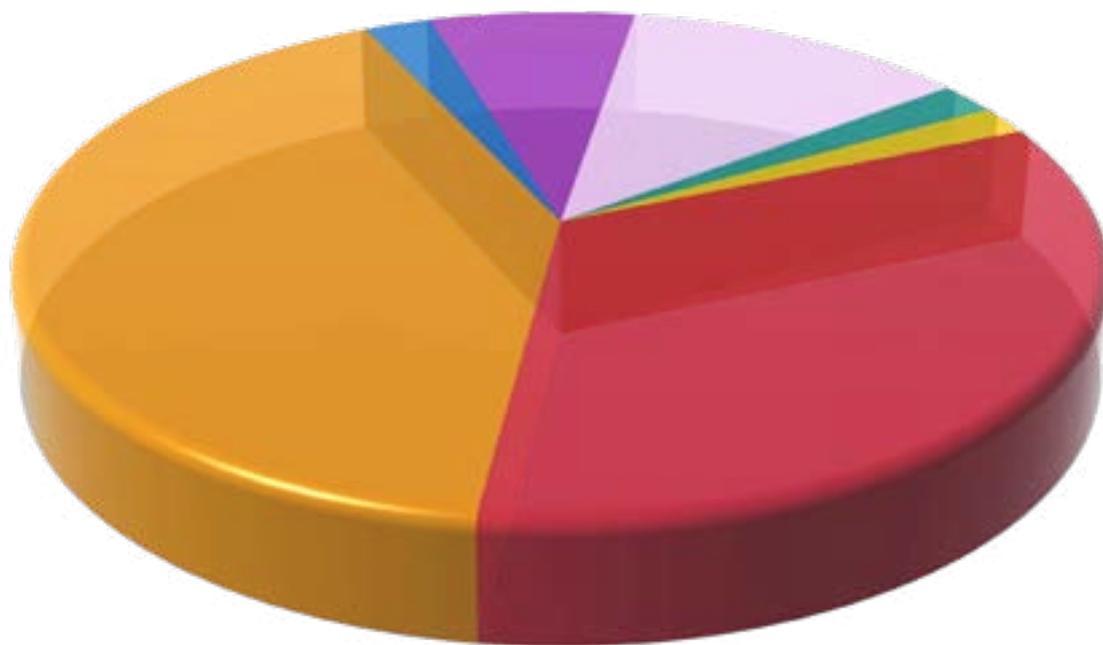
Étude sur la rénovation des Écraignes :
30 K€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

BUDGET

BUDGET

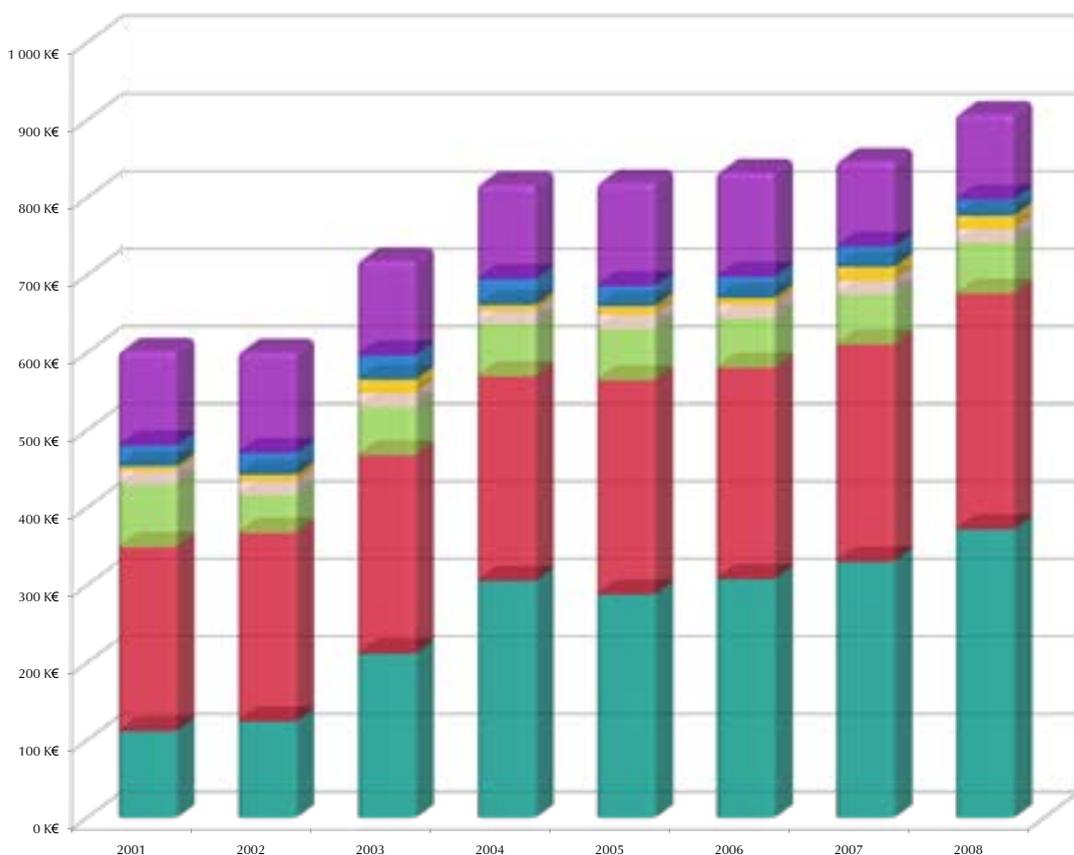
RÉPARTITION 2008



- Sports Jeunesse 41 %
- Culture 34 %
- Relations internationales, démocratie locale, environnement 2 %
- Amicales 2 %
- CCAS 12 %
- Action sociale hors CCAS 7 %
- Éducation 2 %

Les subventions aux associations continueront à progresser en 2008, à un rythme important (+ 9 %) marquant ainsi la reconnaissance de la municipalité à l'important travail accompli par ces acteurs indispensables de la vie villaroise.

ÉVOLUTION 2001-2008



- Sports Jeunesse
- Culture
- Action sociale hors CCAS
- Amicales
- Relations internationales, démocratie locale, environnement
- Éducation
- CCAS

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

LES CONSEILS DE QUARTIER, FORCE DE PROPOSITIONS

PLACIEUX-MAIRIE : LES PROJETS ET RÉALISATIONS FLEURISSENT

Le conseil de quartier Placieux-Mairie vit un exercice 2007-2008 dense. Le bureau a rendu compte de ses activités lors d'un conseil « ouvert » en février 2008.

Le bureau a travaillé en concertation avec les autorités municipales sur les sujets suivants :

- l'impact des coussins berlinois rue Clémenceau,
- les travaux du boulevard de Baudricourt,
- les conséquences des travaux de GrDF sur le mail entre le bd D' Cattenoz et le bd Maréchal Lyautey,
- l'aménagement de la rue Kennedy.

Le conseil de quartier a encouragé les rencontres entre les habitants par plusieurs actions :

- une soirée d'intégration des étudiants de la cité du Placieux en lien avec le CROUS,
- l'opération Partage, au cours de laquelle 26 familles ont accueilli une soixantaine d'étudiants,
- Mondovillers, où les étudiants qui ont accueilli les familles pour une fête commune, autour d'un buffet gastronomique afro-asiatique, suivi par des danses thaïlandaises et iraniennes. Cette manifestation a bénéficié du soutien du Fond d'initiatives citoyennes (FIC).



MONDOVILLERS 2008

Le conseil de quartier a aussi travaillé avec les autres conseils de quartier sur des projets communs :

- le Bd des Aiguillettes, avec Botanique-Village,
- la poursuite de l'aménagement de l'axe vert entre le Val de Villers et Clairlieu,
- l'amélioration des transferts entre le Placieux et Clairlieu, tant au niveau des transports en commun, de la circulation automobile et de la mise en place de pistes cyclables.

Les trois Conseils de quartier sont le relais des souhaits et des attentes des Villarois. Ils sont associés aux démarches menées par les habitants qui saisissent la mairie sous forme de pétition ou questions et peuvent être sollicités par la municipalité pour réfléchir sur certains projets. Ils donnent leur avis sur les projets d'aménagements avant réalisation.

Le conseil de quartier est composé des personnes suivantes : Gérard Tiessen, Président, Marcel Adam, vice-président, Michel Maignan, secrétaire, Danielle Ziegler, chargé du FIC, Lamia Benkortbi, Simone Marty, Yves Musquar, Agnès Pelletier. Quatre élus municipaux sont membres de droit : Danielle Maudinas, Alain Chardon, Jean-Jacques Delmas et Claude Surget.

CONSEIL DE QUARTIER BOTANIQUE - VILLAGE

Le conseil de quartier Botanique - Village couvre un territoire assez vaste, qui va du boulevard des Aiguillettes - rue de Laxou à la route de l'Aviation et de la rue du Jardin Botanique au Chemin de Hardeval.

Ses élus représentent les secteurs suivants : Jardin Botanique, Mutualité, Plein Centre - Avenue Malraux, St Fiacre, Mozart - Charles Oudille, les Noyers, rues de la Carrière et du Chanoine Piéron et les Cottages.

Les fiches projets

Le conseil de quartier Botanique - Village a choisi dès sa mise en place en 2004, de travailler sous forme de « Fiches Projets ». Par la connaissance du terrain qu'ont ses membres et par les visites qu'ils effectuent sur certaines zones, le conseil recense les problèmes et soumet des propositions de solutions sous la forme de ces fiches, qui sont transmises à la mairie et aux collectivités locales concernées.

Les domaines couverts concernent l'environnement, la sécurité, l'aménagement, la circulation, les déplacements.

La méthodologie d'une fiche projet :

Une fiche se compose toujours des mêmes éléments :

- les enjeux qui décrivent brièvement le problème à traiter,
- le contexte et la localisation qui développent les différents points concernés,
- le descriptif des actions qui décline les propositions pour apporter des solutions jugées opportunes aux problèmes recensés précédemment,
- les partenaires à associer pour la résolution du problème.

L'Assemblée Générale en septembre

Chaque conseil de quartier doit statutairement organiser son AG en septembre.

C'est l'occasion de faire le bilan du travail effectué au cours de l'année et de renouveler pour partie les membres élus par les habitants.

Les fiches 2007 - 2008 :

- Taille des haies privées le long des trottoirs,
- Réaménagement du chemin allant de la rue de Vandoeuvre au parc de Remicourt.

La fiche en cours de rédaction :

Sécurité rue de l'Abbaye de Clairlieu :

- toutes les fiches transmises à la mairie sont consultables sur le site de cette dernière à « Conseil de Quartier » puis « Botanique Village ».

Projets et axes de réflexion :

- Les déplacements et les cheminements des piétons
- Les pistes cyclables
- Les transports en commun
- Le plan de déplacement

Ces points feront l'objet d'une étude commune entre les 3 conseils.

CONSEIL DE QUARTIER DE CLAIRLIEU

L'exercice 2007-2008 du conseil de quartier de Clairlieu a été marqué par de nombreux projets, dont l'initiation aux premiers secours organisée avec la Croix Rouge. Cette opération a été un véritable succès : 4 sessions ont été organisées, permettant de former plus de 50 personnes aux gestes qui peuvent sauver.

Le CQC a travaillé sur un certain nombre de points en relation avec la circulation automobile à Clairlieu :

- La piste cyclable, avenue Paul Muller, et son éventuel prolongement vers Maron qui va être étudié par le Conseil général
- La sécurité des piétons, boulevard Valonnière. Faisant la constatation que les zébras peints au sol n'étaient pas respectés, le CQC a proposé que des plots soient posés pour écarter les voitures du trottoir. La Mairie a procédé à leur installation.
- Le stationnement anarchique sur les trottoirs rue des Chalades. En attendant de trouver une solution définitive, une barrière a été posée devant l'allée qui conduit au parking du centre Commercial, et deux autres près de la pharmacie, dans l'espoir que les trottoirs de cette rue soient rendus aux piétons qui sont actuellement obligés de marcher sur la rue.

Certaines AG ont peu mobilisé les habitants. Les conseils de quartier ont besoin de chacun pour fonctionner efficacement.

Si vous souhaitez faire partie du conseil de votre quartier, n'hésitez pas à prendre contact avec son président.

Le CQC s'est aussi intéressé à d'autres aspects de la vie quotidienne des Clairlocois :

- Le city-stade dont l'implantation a été étudiée en présence de M^{me} Hermouet-Pajot, adjointe déléguée aux activités sportives et à la jeunesse,
- La réception de la TNT via le réseau câblé de Numéricable, dont les représentants ont été reçus par le Maire

Enfin, la composition du CQC a évolué suite aux élections municipales de 2008. Josiane Siochan de Kersabiec qui en était présidente, ayant été élue au Conseil municipal, a laissé sa place à Bernard Boisaubert, Pierre Pernot a souhaité pour des raisons personnelles abandonner son mandat, et des nouveaux représentants de la municipalité ont été désignés : Liberthé Bastian, Christine Fléchon Paglia, Josiane Siochan de Kersabiec et Lucien Masoni.

Pour contacter les Conseils de quartier :

Gérard Tiessen, Président
Conseil de quartier Placieux-Mairie,
Centre socio-culturel Le Placieux,
Boulevard du Docteur Cattenoz
54600 Villers-lès-Nancy.

Evelyne Jacquot, Présidente
Conseil de quartier Botanique-Village
Centre culturel « Les Écraignes »
6 rue Albert 1^{er}
54600 Villers-lès-Nancy
03 83 28 07 58
evelyne-jacquot@wanadoo.fr

Bernard Boisaubert, Président
Conseil de quartier de Clairlieu
Maison des Services Publics
Centre Commercial des Chalades
Avenue Paul Muller
54600 Villers-Clairlieu



LES TRAVAUX DE L'ARTÈRE GAZ

GrDF, la nouvelle filiale du groupe Gaz de France, développe le réseau de distribution de gaz naturel pour en permettre l'accès au plus grand nombre de clients. Compte tenu de l'évolution de la consommation de gaz naturel sur le Grand Nancy, GrDF a défini un schéma directeur des réseaux gaz pour être en mesure de satisfaire toutes les demandes à l'horizon 2020. Ce schéma directeur identifie différentes zones en pleine évolution à 10 ans sur le Grand Nancy : l'est, le centre (Artem) et le nord ouest.

Les études sur les accroissements probables de la demande en gaz naturel confirment la nécessité de renforcer le réseau actuel en créant une nouvelle artère moyenne pression à partir du quai de la Bataille à Nancy au Boulevard des Aiguillettes à Villers-lès-Nancy.

Cette nouvelle structure permettra de mieux desservir :

- l'ouest de l'agglomération
- la zone desservie par le poste de détente Val de Villers qui dessert 12 000 clients (c'est le plus gros poste de l'agglomération)

Depuis 2006, de nombreux tracés ont été étudiés pour aboutir à une solution réaliste sur le plan technique et qui réduise au maximum la gêne aux riverains et usagers du domaine public. Ce tracé, qui s'étend sur une longueur de moins de 4 kilomètres, offre les avantages suivants :

- privilégier les lignes droites, pour optimiser les temps de chantier

- privilégier les rues peu commerçantes en prenant en compte le trafic routier
- éviter les rues dont la réfection est récente (moins de 2 ans)

Le planning des travaux est optimisé, autour du printemps et de l'été 2008, pour réduire la gêne aux riverains avec deux contraintes pour les entreprises concernées :

- réalisation de tronçon hebdomadaire avec fermeture des tranchées le week-end
- travaux au voisinage des écoles en période estivale.

Les travaux s'effectuent en coordination avec toutes les parties amenées à intervenir sur les réseaux des rues traversées par le projet. Les travaux comprennent ainsi des interventions sur l'éclairage public et le réseau France Télécom, et sur Villers, l'enfouissement des réseaux électriques aériens et des travaux d'assainissement et de renouvellement de branchements d'eau rue Maurice André et avenue France Lanord.

Dans le souci d'une démocratie attentive, la ville a organisé le 20 avril dernier (elle a été la première des 3 villes concernées par les travaux à le faire) une rencontre avec les habitants du quartier, animée par Renée Chartier de la société GrDF, en présence du maire, Pascal Jacquemin et de plusieurs de ses adjoints.

A noter que GrDF organise à l'attention des enfants de 6 à 16 ans un concours de dessin. Les bulletins d'inscriptions sont à retirer en Mairie.

GrDF a mis en place un numéro vert gratuit (**0 800 54 01 54**) pour toute question par rapport au chantier ainsi qu'un site Internet qui donne l'état d'avancement des travaux de manière hebdomadaire, www.artere-gaz-grandnancy.grdf.fr.

JUMELAGE JUMELAGE JUMELAGE JUMELAGE



VISITE VILLAROISE À OERLINGHAUSEN

Comme il est de tradition depuis que Villers-lès-Nancy et Oerlinghausen sont jumelées, un échange officiel a eu lieu du 2 au 4 mai. La règle de l'alternance voulait que ce soit nos représentants qui se déplacent en Allemagne, pour un anniversaire spécial puisque 2008 marque les 20 ans du jumelage. Villers Nouvelles a rencontré Christelle Crespin, nouvelle élue, déléguée à la Communication et à l'Etat-civil, qui a débuté son mandat en se rendant chez nos amis allemands.

La délégation villaroise était composée d'élus de la ville, en premier lieu Pascal Jacquemin, le Maire et Claude Keiflin, le premier adjoint chargé des relations internationales, accompagnés par des adjoints et des conseillers délégués ainsi que des représentants de l'opposition. Voyageaient également avec eux des « personnalités » de Villers, parmi lesquels :

- 3 des personnes qui ont créé ce partenariat entre les 2 villes, Josette Schoenstein, Michel Walter et Jean-Claude Roth, le président de ARIV (Association des relations internationales de Villers)
- des comédiens du Théâtre de la Roële, qui interpréteraient une pièce lors de la soirée officielle du samedi
- Claude Schouller, le président de l'association des Artistes villarois dont les membres présentaient certaines de leurs œuvres dans le cadre d'une exposition à Oerlinghausen.

C'est Carole Schülte et Karl-Georg Gast, responsable administratif de la mairie d'Oerlinghausen, qui ont chaleureusement accueilli les membres de la délégation à son arrivée à Oerlinghausen. Ils étaient attendus par les cyclistes de l'Avenir cycliste villarois, partis la veille, emmenés par Jean-Christophe Rincant.

La première rencontre entre les délégations a eu lieu à l'école de vol à voile de l'aérodrome, le plus important d'Europe.

Le samedi matin a été consacré à la partie officielle du voyage, avec les discours, celui de Ursula Herbort, la Maire d'Oerlinghausen, étant traduit en français par une Villaroise qui séjourne actuellement en Allemagne dans le cadre d'un échange, puis celui de Pascal Jacquemin, traduit par Claude Keiflin. Ils ont été suivis par l'inscription d'un message dans le livre d'or de la ville d'Oerlinghausen. La soprano d'Oerlinghausen, Uta Ober, a interprété une première fois en français, puis une seconde fois dans sa langue natale, la chanson de Barbara, Göttingen.

Les deux Maires ont ensuite procédé à l'inauguration de l'exposition itinérante de Villers-lès-Nancy sur l'histoire du jumelage, en présence de Annick Grand, présidente de l'association Bravo et de son fondateur Guy André.

Après une après-midi de détente, les participants se sont retrouvés pour une soirée festive, illuminée par une représentation musicale de Uta Ober et la pièce du théâtre de la Roële.

Enfin, le dimanche matin, plusieurs activités étaient possibles (messe bilingue, visite du musée archéologique ou du centre-ville de Oerlinghausen) avant le retour de la délégation villaroise.

Nul doute que les liens mutuels entre les deux villes et leurs habitants se sont encore renforcés à l'occasion de cette visite très amicale. La prochaine rencontre est déjà planifiée, du 5 au 7 septembre, pendant la 53^e fête des vendanges, où il sera de nouveau question d'échanges franco-allemands.

Entretien avec Christelle Crespin

VN : était-ce la première fois que vous alliez à Oerlinghausen ?

CC : oui. J'ai découvert une ville surprenante. On a l'impression qu'elle est construite dans une forêt tellement c'est vert ! C'est une ville très fleurie, très bien entretenue. J'ai aussi remarqué concrètement l'avance de nos amis allemands en terme d'énergies renouvelables, en comptant le nombre de panneaux solaires sur les toits. J'aimerais beaucoup que Villers rattrape sa jumelle dans ce domaine.

VN : que reprenez-vous de ce voyage ?

CC : Plusieurs choses. Le voyage en bus, qui a été un moment privilégié pour les échanges entre villarois. J'ai pu faire mieux connaissance avec les « historiques » du jumelage, M^{me} Schoenstein et M^m. Walter et Roth. L'arrivée à Oerlinghausen, avec les cyclistes de l'ACV, que je veux féliciter pour leur belle « course » ! L'émotion le samedi matin lors de l'écoute des hymnes nationaux et de la si belle chanson de Barbara, Göttingen, merveilleusement interprétée par Uta Ober. Le repas du samedi midi aussi, dans cette association d'Oerlinghausen ouverte aux gens qui ont envie de dialoguer et de passer un moment en compagnie. Enfin, les échanges particulièrement instructifs avec Karl-Georg Gast, qui est un peu l'équivalent du Directeur général des services de la Mairie. En tant que nouvelle élue, j'ai encore beaucoup à apprendre et j'ai pu comparer le fonctionnement de la commune et la répartition des responsabilités entre la France et l'Allemagne. J'attends maintenant avec impatience de revoir nos amis allemands à la fête des Vendanges.



EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de son propos.

FERMETURE DE L'ÉCOLE PAGNOL : RÉGRESSION VILLAROISE

La mairie en a décidé, avant même d'en avoir débattu en conseil municipal: à la rentrée de 2008, l'école Pagnol sera fermée.

Les enfants seront regroupés sur Camus. Certains, y compris parmi les parents, disent : « c'est mieux pour les enfants, les parcours éducatifs seront meilleurs et les postes d'enseignants maintenus pendant trois ans ». Ils ont peut être raison si l'on considère la situation actuelle, fruit de l'inaction municipale du passé.

Aucune anticipation du problème n'a été faite. Pire, la « concertation » lancée en décembre évoquait la possibilité d'un regroupement des maternelles sur Pagnol : premier mensonge. Des promesses ont ensuite été faites aux familles pendant la campagne, oubliées après : elles le disent elles mêmes ! Résultat de cette incurie : tout sera plus dur, plus cher. Un transport fatigant pour les élèves sera mis en place pour 23.000 euros... et le bus continuera de défoncer la rue Mathieu 1er. Les assistantes maternelles sont abandonnées à trois mois de la rentrée. La grande avenue restera en l'état à la rentrée, constituant une zone de danger permanente pour les jeunes et les parents.

La fermeture de Pagnol illustre et accélère la régression que le maire de Villers est incapable de maîtriser. Les enfants sont moins nombreux mais quelle ville autour de nous a fermé une école ? Villers s'appauvrit humainement et les familles hésiteront encore plus à s'installer quand l'école sera loin. Nous l'avons vu lors du budget : nous perdons aussi des habitations. Sept ans après l'avoir lancée, la révision du plan local d'urbanisme est à peine terminée, et encore, pas pour tout Villers. Tout cela pour les mêmes raisons : pas de vision, pas de concertation, pas de consensus.

On nous répondra encore que c'est la fatalité, ou la faute des autres. C'est sûr, avec une telle approche, il y aura encore d'autres Pagnol...

François WERNER

PS: les élus de Villers Vitalité dénoncent la part ridicule du Villers Nouvelles, payé par le contribuable, qui leur est réservée dans ce numéro. Ils exigent que les choses aient changé dès la prochaine édition et vous invitent à retrouver une information complète sur : WWW.VILLERS-VITALITE.COM

ENCORE PLUS DÉTERMINÉS À DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES VILLAROIS

Les 26 élus de la liste « Villers solidaire et innovante » remercient les électeurs villarois qui ont choisi de renouveler leur confiance à la municipalité sortante. Forte de son bilan et des perspectives de son nouveau projet, celle-ci a su rassembler autour d'elle, une grande majorité d'entre vous, et cela bien au-delà des clivages partisans. Vous pouvez donc compter sur la détermination de la nouvelle équipe mise en place autour de Pascal Jacquemin pour la défense des intérêts de l'ensemble des habitants de notre commune.

Nous assurons les élus de l'opposition de notre volonté de travailler avec eux dans un esprit constructif et de respect mutuel et malgré leur déclaration préalable de ne jamais faire confiance à notre majorité. Cela explique sûrement leur abstention lors du vote des subventions aux associations ! La proposition est néanmoins relancée de travailler ensemble dans l'intérêt commun.

Lors du vote du budget, avec un relèvement de 1 % des taxes, la charge supplémentaire s'inscrit très en deçà du rythme de l'inflation et reste dans le cadre des actions menées depuis 2001. Le groupe majoritaire ne peut donc que se féliciter de cette gestion rigoureuse des deniers publics affectés au fonctionnement des services de la collectivité. Conformément aux engagements pris devant les Villarois, notre politique d'investissement est poursuivie, ainsi que notre soutien résolu aux associations.

Pour poursuivre dans l'information des citoyens, 3 réunions publiques ont déjà permis de faire le point sur les grands dossiers en cours (construction de l'artère gaz, aménagement du site du château St-Fiacre et restructuration des groupes scolaires de Clairlieu). Sur ce dernier sujet, la mobilisation tant des parents d'élèves que de la municipalité, a permis d'obtenir de l'Inspection académique un gel durant 3 ans de toute fermeture de classe.

Enfin, à l'approche de l'été, notre détermination restera entière pour faire face aux inquiétudes de nos concitoyens face à la dégradation du pouvoir d'achat de beaucoup d'entre nous.

Pascal BRENNEUR
Président du groupe majoritaire

COMMUNAUTÉ URBAINE

Voici les rôles des représentants de la ville de Villers-lès-Nancy :

- Pascal Jacquemin (majorité municipale) :
Président du groupe d'opposition « Groupe de la Gauche du Grand Nancy »
Membre de droit du bureau de communauté
- Jacqueline Hermouet-Pajot (majorité municipale)
Membre de la commission Attractivité et compétitivité du territoire
Membre du bureau de communauté

- Marie-Christine Marnier (majorité municipale)
Membre de la commission Cohésion sociale, habitat et égalité des chances
Membre de la commission Qualité de l'espace public et des placements
- Daniel Mougin (majorité municipale)
Membre de la commission Attractivité et compétitivité du territoire
Membre de la commission Finances et budget

- François Werner (opposition municipale)
Président délégué de la commission Attractivité et compétitivité du territoire
Membre de la commission Qualité de l'espace public et des placements
Membre de droit du bureau de communauté



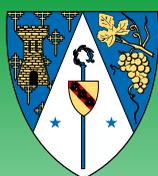
Tailles des haies

A la demande de nombreux villarois, voici quelques rappels utiles concernant les plantations privées.

- La distance de plantation des arbres par rapport à la limite séparatrice de deux propriétés est de 2 mètres si ces arbres doivent dépasser 2 mètres de hauteur au cours de leur croissance. Pour les autres plantations, elle est de 0,50 mètre. Un accord écrit entre voisins peut permettre de déroger à ces règles,
- Tout propriétaire est tenu de couper les branches qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice (le voisin n'a pas le droit de les couper lui-même),
- Les propriétaires sont tenus d'élaguer leurs arbres leur appartenant, plantés le long d'une voie publique,
- Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire,
- L'obligation de taille d'une haie peut-être reportée pour des questions saisonnières.

Rappelons aussi que l'arrêté permanent du 15 février 1993 prévoit que les travaux de jardinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 00 à 20 h 00,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



Directeur de publication : Pascal Jacquemin
 Directeur de rédaction : Christelle Crespin
 Crédits textes : Jean-Philippe Gurecki
 Crédits photos : Jean-Philippe Gurecki, Morgan Masson, Lisette Poirot, Daniel Denise

Conception : Lisette Poirot
 Impression : 7800 ex.
 Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle
 Impression : Apache Color
 Villers Nouvelles n° 26
 Juin 2008

Participation de la commune pour l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales

La Communauté urbaine du Grand Nancy s'est engagée dans le cadre de son agenda 21 dans une démarche de préservation des ressources naturelles et a décidé par délibération du 25 janvier 2008, d'associer la population à cette démarche en promouvant l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales pour un usage externe (arrosage).

Ainsi, les particuliers habitant sur le territoire du Grand Nancy qui en font la demande, peuvent bénéficier d'une subvention à hauteur de 50% du coût d'achat TTC pour l'installation d'un dispositif hors sol de récupération de l'eau de pluie de 300 litres minimum et de ses équipements éventuels (socle, robinet, kit de raccordement), la subvention totale étant plafonnée à 50 euros.

Pionnière dans les actions relatives au développement durable en Lorraine avec la création de la première subvention municipale à la pose de chauffe-eau solaires individuels, la ville de Villers-lès-Nancy a décidé de renforcer cette démarche en octroyant une aide complémentaire et forfaitaire de 20 euros par dispositif subventionné par la Communauté urbaine.

Plus de renseignements auprès des services techniques.

TNT

Le Maire de Villers-lès-Nancy a reçu le 23 mai dernier Monsieur Hervé Depierre, responsable des collectivités pour la région Est de Numéricable afin d'évoquer les problèmes relatifs à la diffusion des 12 chaînes supplémentaires gratuites lancées avec l'ouverture de la TNT en Lorraine.

Monsieur Depierre s'est engagé à étudier précisément la situation de la ville de Villers-lès-Nancy et le cas des services antennes qui existent dans certains quartiers.

Villers Nouvelles vous tiendra informés des suites qui seront données.

Registre de veille sanitaire et sociale

La Mairie informe les Villarois de l'existence d'un registre nominatif, prévu par l'article L.121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Il sert à organiser, en cas de déclenchement de « Plan d'alerte et d'urgence » (fortes chaleurs climatiques ou grand froid) un contact périodique avec les personnes âgées, isolées ou handicapées vivant à domicile.

Pour être inscrit sur ce registre, contactez le Service solidarité de la ville au :

03 83 92 12 18 - 3 rue Maurice André

Vous pouvez aussi contacter le numéro national d'information « canicule info-service » :

0 800 06 66 66

(appel gratuit depuis un téléphone fixe)

Vos voisins n'ont pas reçu ce numéro de Villers Nouvelles ?

Malgré les consignes précises que la ville donne à son distributeur, il arrive que certaines boîtes aux lettres ne reçoivent pas les publications municipales.

Si une personne de votre entourage est dans ce cas, merci de lui demander de se signaler auprès du service Communication (03 83 92 32 48) afin que ses coordonnées soient enregistrées.

Un exemplaire de la publication qu'elle n'a pas reçu lui sera envoyé par courrier et si elle l'accepte, ses coordonnées seront transmises au distributeur qui étudiera les raisons de la non distribution.

Dans le prochain Villers Nouvelles (parution le 25 août)

- Le programme de la Fête des vendanges
- Les 30 ans du blason